



Master (M1, M2) GENIE CIVIL ET URBANISME

→ Spécialité : « Génie Urbain et Environnement »



Campus du Tampon

Conditions d'admission

- > M1 : Pour les L3, de fait
- > M2 : sur dossier

Taux de réussite (%)

90

(en moyenne sur
les 3 dernières années)

Taux d'insertion professionnelle (%)

65

(en moyenne sur
les 6 mois après obtention du
master)

Contacts

Renseignements sur le contenu pédagogique :

> **Master Génie Civil et Urbanisme:**

Michel DIMOU et Harry BOYER

> **Spécialité Génie Urbain et
Environnement :**

Michel DIMOU

> **Pour le M1 :**

Alexandra SCHAFFAR

Tél : 02 62 57

alexandra.schaffar@univ-reunion.fr

> **Pour le M2 :**

Michel DIMOU

Tél : 02 62 57

michel.dimou@univ-reunion.fr

Renseignements sur la scolarité et l'inscription :

Vanessa DIJOUX

Tél. : 02 62 57 91 41

Mél : secretariat.sbe@univ-reunion.fr

Objectifs généraux

Le Master Génie Urbain et Environnement propose une formation pluridisciplinaire permettant aux étudiants d'obtenir une formation solide sur tous les sujets concernant les nouvelles dynamiques spatiales, productives ou résidentielles et leurs conséquences en matière d'aménagement, d'environnement et, de façon plus générale, d'organisation du paysage urbain ou rural.

Compétences visées

Par ailleurs, ces domaines de compétences sont fortement connectés au contexte local, qui, dans les années à venir va s'intégrer de plus en plus dans une démarche de développement durable. Pour accompagner les projets associés, les projets GERRI et « Réunion île verte » notamment, il est nécessaire de former à la fois des cadres de haut niveau capable de prendre en charge la gestion de ces projets, mais également des scientifiques spécialisés, pouvant développer des méthodes et des outils innovants servant de socle aux applications opérationnelles. Dans ce contexte, la nouvelle organisation de la formation se veut plus lisible et attractive, pour conforter le vivier d'étudiant existant et continuer à le développer.

Débouchés

Les métiers auxquels prépare le Master sont les nouveaux métiers de l'Aménagement et de l'Urbanisme.

Pour les métiers du M2 Génie Urbain et Environnement, les fonctions visées sont toutes celles d'un ingénieur territorial, ainsi que celles de cadre supérieur dans les entreprises de construction, de bâtiment et du Génie Civil, ainsi que celles de chargé de mission dans les cabinets d'étude.

Poursuite d'études

Le Master vise également à fonction de la Recherche, avec un engagement dans une thèse de les domaines de l'Economie, l'Aménagement du Territoire, l'Urbanisme, la Géographie ou le Génie Civil. Ce parcours vise les carrières d'enseignant – chercheur mais également celles du chercheur dans les grands organismes de recherche nationaux ou enfin les postes de cadre supérieur dans les administrations territoriales.



Présentation des enseignements

Le volume horaire pour les deux années confondues est 540h en M1 et 340h en M2

1^{ère} année

Semestre 1	Semestre 2
UE1 Outils UE2 Espace et urbanisme UE3 Environnement et Ressources UE4 Génie des travaux publics UE5 Maîtrise de l'Energie UE6 Développement local	UE7 Habitat UE8 Gestion des Risques UE8 Architecture UE9 Stage/Mémoire

2^{ème} année :

Orientation professionnelle (P) ou recherche (R)

Semestre 3	Semestre 4
UE1 Outils de base UE2 Analyse spatiale UE3A Urbanisme et Habitat UE3B Energies renouvelables UE3C Ecologie UE 4A Transports UE 5B Gestion de la construction UE 6C Développement rural	UE 7 Stage / Mémoire

